

## Une justice impartiale ? Manifestement, pas pour un certain nombre de juges du Syndicat de la magistrature qui ont leur mur des cons...



Atlantico a obtenu une vidéo tournée en cachette du "Mur des cons" du Syndicat de la magistrature. Il expose dans son local syndical la tête des adversaires - et des justiciables ? - à abattre. Parmi eux, de nombreux hommes politiques de droite, des intellectuels... et des journalistes.

Avec Atlantico.fr

C'est un magistrat qui a fait cette découverte. Accompagnant un collègue au siège du Syndicat de la magistrature à Paris, ce juge apolitique et non syndiqué a eu la surprise de constater la présence d'un gigantesque panneau dans la salle principale du local syndical, surplombé d'une affichette sur laquelle était écrit "**Mur des cons**".

*(voir vidéo ci-dessous)*

Créé en 1968, le Syndicat de la magistrature représente 1/3 des magistrats de l'ordre judiciaire. Proche de la gauche, il a appelé en 2012 à voter contre Nicolas Sarkozy. C'est la garde des Sceaux, Christiane Taubira, qui a ouvert son 46<sup>e</sup> Congrès en novembre dernier.

**Sur ce mur, des dizaines de photos de personnalités pour la quasi-totalité classées à droite de l'échiquier politique** Nicolas Sarkozy, au premier chef, mais aussi, Eric Woerth, Edouard Balladur, Nadine Morano, François Baroin, Luc Chatel, Michèle Alliot-Marie, Luc Ferry, Eric Besson, Christian Jacob, ou encore Patrick Balkany y figurent en bonne place. Certains sont marqués d'un signe supplémentaire "d'infamie" : un autocollant du Front National. Le portrait de l'ancien ministre de l'Intérieur Brice Hortefeux est souligné d'une mention particulièrement injurieuse : "*L'homme de Vichy*".

**Mais il n'y a pas que des politiques. Certains intellectuels** comme Jacques Attali, Alain Minc, Guy Sorman, ou encore Alexandre Adler sont mis au pilori syndical. **Les journalistes ne sont pas en reste.** Eric Zemmour est placardé, bien sûr, mais il y a aussi deux patrons de presse, l'ancien directeur du Figaro Etienne Mougeotte, et l'ancien patron de TF1, Patrick Le Lay ; l'éditorialiste du Figaro Yves Thérard, la journaliste Béatrice Schoenberg (épouse à la ville de Jean-Louis Borloo) ou encore le présentateur David Pujadas.

La liste n'est pas close. Le *Mur des cons* est d'ailleurs évolutif. Chaque magistrat syndiqué est invité à y placarder une prochaine victime. "*Avant d'ajouter un con, vérifiez qu'il n'y est pas déjà*", averti une seconde affichette placée au milieu des photos.

Effaré, notre visiteur a eu le réflexe de filmer ce *Mur des cons* à l'aide de son iPhone.

---

S'agit-il d'une plaisanterie, comme on pourrait en voir dans un local lycéen ? (Essayez donc de plaisanter avec un magistrat en le traitant de "con", vous verrez ce qu'il vous en coûtera). Ou d'un innocent folklore syndical que l'on pourrait comprendre s'il s'agissait de camionneurs ou de sidérurgistes ? **Mais le problème est que cette liste noire a été dressée par des magistrats qui se montrent eux-même très sourcilleux lorsqu'il s'agit de poser pour autrui les limites de la liberté d'expression en matière d'injure et de diffamation.**

Certaines personnalités qui figurent sur le *Mur des cons* en ont d'ailleurs fait l'amère expérience. On se souvient de l'affaire Zemmour. Brice Hortefeux a lui aussi été condamné pour une simple plaisanterie jugée "xénophobe" par la 17e chambre correctionnelle. Le raisonnement juridique des magistrats était d'ailleurs un peu spécieux puisque Brice Hortefeux a été relaxé en appel par des juges qui ont souligné l'erreur d'analyse du premier jugement.

**Mais l'essentiel n'est pas là. Le *Mur des cons* du Syndicat de la magistrature semble constituer bien moins un "tableau de chasse" réunissant ceux qui ont déjà eu à connaître des foudres de la justice, qu'une future charrette de justiciables qui auront peut-être du souci à se faire le jour où d'aventure ils se retrouveraient devant les tribunaux.** Qu'ont donc en effet les syndicalistes-magistrats à reprocher à Etienne Mougeotte, Yves Thréard, Patrick Le Lay, David Pujadas, Alexandre Adler, François Baroin, Luc Chatel... qui n'ont jamais été condamnés, si ce n'est de ne pas être suffisamment porteurs des valeurs de gauche et d'extrême gauche dont le Syndicat de la Magistrature se fait le porte-étendard ? Voilà pourquoi ce petit "*pilori privé*", installé dans un local syndical - au sein d'un bâtiment du ministère de la justice ! - est une forfaiture qui déconsidère ceux qui en sont à l'origine. Ce mur de la honte constitue une faute grave qui autorise à s'interroger sur les messages - voire les consignes - que le Syndicat de la Magistrature est susceptible de faire passer à ses adhérents.

**Plus que dans d'autres domaines, les "affaires" politico-judiciaires imposent aux juges de faire abstraction de leurs propres opinions pour ne faire que du droit.** C'est d'ailleurs en invoquant le droit seul que les magistrats assurent tracer la limite entre ce qui est licite de faire et ce qui ne l'est pas. Pareillement, en matière de diffamation, c'est théoriquement en ne faisant que du droit, que les redoutés magistrats de la chambre de la Presse décernent aux uns des brevets de respectabilité et rabaissent les autres au rang de délinquant. Mais le *Mur des cons* du Syndicat de la magistrature - qui représente 30% de la profession - révèle à quel point les critères politiques peuvent entrer en ligne de compte. Ce *dazibao* illustré, qui s'inscrit dans la grande tradition maoïste, est-il l'antichambre des futurs condamnés ? Une chose est sûre, y figurer avant de passer en jugement n'est pas un bon signe. C'est plutôt un handicap.

Le *Mur des cons* permet de mieux décrypter la jurisprudence et jette un nouvel éclairage sur moult décisions de justice. Soudain, on s'interroge et on en vient à se demander s'il ne vaut pas mieux dans certaines affaires être classé à gauche plutôt qu'à droite ; pourquoi certains hommes politiques se retrouvent mis en examen sur la base d'instructions pour le moins fragiles alors que d'autres semblent bénéficier d'une grande mansuétude des magistrats ; pourquoi le journaliste Eric Zemmour est condamné en raison d'une réplique ambiguë lancée dans le vif d'un débat alors que le rappeur qui l'injurie et se déclare prêt "*à payer ceux qui feront taire ce con*" est relaxé au nom de la liberté d'expression ; pourquoi un le général Aussaresses est condamné pour "apologie de crime de guerre" lorsqu'il évoque ses mémoires de la guerre d'Algérie alors qu'un groupuscule d'extrême-gauche est relaxé après avoir publiquement souhaité la mort de soldats français en Afghanistan ; pourquoi le racisme anti-blanc est quasiment ignoré des tribunaux, pourquoi la violence verbale dès lors qu'elle émane de l'extrême-gauche est le plus souvent absoute ; pourquoi Marine Le Pen est régulièrement déboutée, son père régulièrement condamné et pourquoi Arnaud Montebourg, Eva Joly, et Jean-Luc Mélenchon trouvent manifestement une oreille plus attentive lorsqu'ils s'expliquent devant les tribunaux. Ce ne sont-là que quelques exemples et quelques pistes...

**Dérapage véniel, que ce *Mur des cons* ? Folklore syndical ? Mais imaginez un seul instant que ce tableau d'affichage des hommes et des femmes à abattre ait été dressé au siège d'un syndicat de policiers réputé de droite.** Et que les photos qui y figurent soient ceux d'hommes politiques de gauche et de journalistes bien pensants. Supposez qu'on y découvre les visages d'Edwy Plenel, de Jean Daniel, de Fabrice Lhomme, de Daniel Mermet, de Jean-Luc Mélenchon, de José Bové ou de Najat Vallaud-Belkacem.... Que leurs portraits soient soulignés de mentions telles que "*traître à la patrie*", ou "*dangereux agitateur*"... Un deuxième article ne suffirait pas pour décrire les réactions indignées, les prises de positions, les pétitions et les demandes de sanctions qu'un tel scandale ne manquerait pas de provoquer. L'affaire se terminerait devant les tribunaux. On peut tenir le pari que les juges entreraient en voie de condamnation et que ceux encartés au Syndicat de la Magistrature ne seraient pas les plus cléments à l'encontre des auteurs.

[Lettre ouverte SM pour Hollande.pdf](#)

---

[Lettre ouverte du Syndicat de la Magistrature à François Hollande](#) publié par [Fil\\_actu](#)